CONSEIL COMMUNAL
LE VAUD
conseil.communal@levaud.ch

Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud du jeudi 26 février 2026 à 20h

1. Appel

Présidence : Mme Ariane Gétaz

Excusé/es : Mmes & MM E. Félix, B. Fevry, S. Gyger, A. Margonis, Th Pasquier, D. Renaud, et M. Zarandia.

Absents : MM S. Bensaid et S. Bürer.

2. Communications de la Présidente.

La Présidente fait voter l'ajout du dépôt du préavis municipal N° 40/2026 Crédit de réalisation pour l'aménagement de la crèche. Cet ajout est accepté à l'unanimité.

La Présidente et le Conseil félicitent M. Nicolas Beck, Municipal et son épouse Ophélie pour la naissance de leur fille Anaée.

Elle fait part du décès de M André Bouquet, grand-père par alliance de M Nicolas Beck et présente, au nom du Conseil, la sympathie à M. Beck et sa famille. Le Conseil garde une minute de silence en son hommage.

Elle lit le courrier fort élogieux de Mme Chantal Pégaitaz qui remercie la Municipalité actuelle et les employés communaux pour leur bon travail.

Elle lit ensuite le courrier de démission du Conseil de Mme Laure Avrilia Vouros au motif de manque de disponibilité. Mme Vouros remercie ses collègues et la Présidente pour leur travail. Le suppléant sera convoqué pour le conseil suivant.

Au sujet des prochaines élections communales, elle a eu confirmation du service juridique cantonal qu'il est possible d'ajouter des noms sur le bulletin de vote du Conseil communal.

Elle ajoute que l'installation des nouvelles autorités a été fixée au mercredi 10 juin à 18h.

La salle des commissions est désormais munie d'une clé à code. Le greffe transmettra sur demande un code à durée limitée aux commissions.

Les rapports des délégués sont attendus pour le conseil de mai et les délégués sont prié de faire une courte présentation sur les faits spécifiques à notre village.

3. Communications de la Municipalité.

- L'après-midi du mouvement citoyen mis en place par l'Etablissement de l'Esplanade a été un succès. Une quinzaine d'élèves ont participé à un conseil communal fictif qui ressemblait à s'y méprendre à un vrai conseil.
- Une conduite cassée à la Vy Neuve a provoqué une fuite d'eau de 350m3, équivalente à une journée de consommation du village.
- La location des salles progresse, elle est optimisée par la procédure modernisée de location sur le site de la Commune.
- L'ECA a revu à la baisse le nombre d'occupants de la salle des Combles, de 100 à 50 personnes.
- La mise à l'enquête publique du PACom est prévu le 2 mars prochain. Les documents seront consultables sur le site internet ou sur RDV au greffe.
- Gastroconsult rendra un rapport sur l'optimisation de gestion et le fonctionnement de l'Auberge communale.
- Les échafaudages sont posés autour de la salle des Cimes, le chantier pour l'installation des panneaux solaires va bon train.

- « Cap Seniors » est le nouveau projet en faveur des seniors vaulis dès le 31 mars. Il consiste, entre autres, en visites de loisirs à domicile, prévention contre l'isolement et lutte contre la canicule en été.
- Le Sentier du patrimoine (anciennement sentier des 5 villages, ...) comptera avec le financement du Parc Jura Vaudois (CHF 39'000.-), du Canton (LADE CHF 35'000.-) et de RegioNyon (Tourisme nature CHF 9'000.- et FRAT CHF 8'000.-). Les communes prendront en charge les CHF 35'000.- restants.
- La Commune a 80 dossiers de constructions en cours, dont 18 comptent beaucoup d'oppositions. Certains dossiers prennent longtemps à aboutir car ils ne sont pas aux normes.

4. PV de la séance du 11 décembre 2025.

Le PV tel que modifié est accepté par 30 oui et 4 abstentions.

5. Préavis municipal N° 32/2025 : Demande de crédit pour la mise à niveau de l'éclairage public. Rapports des Commissions des finances, ad hoc et vote.

Le préavis municipal N° 32/2025 : Demande de crédit pour la mise à niveau de l'éclairage public tel qu'amendé est accepté par 31 oui 2 non et 1 abstention.

6. Préavis municipal N° 33/2025 : Règlement concernant les émoluments administratifs et contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions. Rapport de la Commission ad hoc et vote.

Le préavis municipal N° 33/2025 : Règlement concernant les émoluments administratifs et contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions tel qu'amendé est accepté à l'unanimité.

7. Préavis municipal N° 36/2025 : Demande de crédit de réalisation - la 1ère phase de mise à niveau de l'adduction d'eau. Rapports des commissions des finances, ad hoc et vote.

Le préavis municipal N° 36/2025 : Demande de crédit de réalisation - la 1ère phase de mise à niveau de l'adduction d'eau tel que présenté est accepté à l'unanimité.

8. Préavis N°02/2025 du bureau du Conseil concernant l'indemnisation du Conseil communal pour la législature 2026-2031. Rapport de la Commission des finances et vote.

Le préavis N°02/2025 du bureau du Conseil concernant l'indemnisation du Conseil communal pour la législature 2026-2031 tel qu'amendé est accepté par 32 oui et 2 abstentions.

La prolongation du Conseil au-delà de minuit est acceptée par 31 oui, 1 non et 2 abstentions.

9. Préavis municipal N° 37/2025 : Indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031. Rapport de la Commission des finances et vote.

Le préavis municipal N° 37/2025 : Indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031 tel qu'amendé est accepté par 28 oui, 4 non et 2 abstentions.

10. Postulat « carte journalière commune ».

Le postulat est jugé recevable. Son renvoi immédiat à la Municipalité pour son traitement y relatif est accepté à l'unanimité.

11. Dépôt du préavis municipal N° 38/2026 : Crédit de réalisation – rénovation du « chalet du Shérif » - parcelle 1. Nomination des commissions des finances et ad hoc.

Le préavis N° 38/2026 est déposé.

La CoFin est nommée.

Sont élus à l'unanimité membres de la Commission ad hoc : Mme et MM : P.-A. Gétaz, Ch. Clerc, F.-L. Humbert, M. Christinet et J.-J. Fasel.

12. Dépôt du préavis municipal N° 39/2026 : Crédit de réalisation – bouclage ESP - Montagnes-Champs Marion. Nomination des commissions des finances et ad hoc.

Le préavis municipal N° 39/2026 est déposé.

La CoFin est nommée.

Sont élus membres de la Commission ad hoc : Mmes et MM : K. Michalak, D. Rochat, Ch. Sudan, G. Strobino, C.-L. Mégard-Mutézintaré.

13. Dépôt du préavis municipal N° 40/2026 : Crédit de réalisation pour l'aménagement de la crèche. Nomination des commissions des finances et ad hoc.

Le préavis municipal N° 40/2026 est déposé.

La CoFin est nommée.

Sont élus membres de la Commission ad hoc : Mmes et MM D. Rochat, F.-L. Humbert, P.-A. Getaz, K. Enzler et A. Di Tullo.

14. Communications des délégués aux associations.

APEC : la cérémonie de la pose de la première pierre du chantier pour la nouvelle STEP à Gland aura lieu le vendredi 27 mars.

AISE : Le budget pour du mobilier et l'indemnisation des délégués pour la législature 2026-2031 a été approuvé en séance en janvier.

15. Divers et propositions individuelles.

La Garenne a diminué les prix de ses prestations.

Des déchets sont souvent abandonnés sur la Route des Arénys. Une surveillance est souhaitée.

Le Vaud, le 26 février 2026

Pour le Conseil Communal

CONSEIL COMMUNAL LE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

Ariane Gétaz
Présidente

Lin Schelling
Secrétaire

Sont soumises au référendum les décisions adoptées par le Conseil communal (art. 160 al.1 LEDP), sauf exceptions expressément mentionnées à l'article 160 al. 2 LEDP. Voir articles 161, 162, 163, 164 & 165 LEDP.